

ENTRE

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

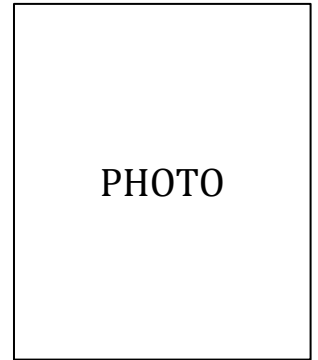
Tél. portable : Tél. fixe :

Courriel :

Date de naissance : Lieu de naissance :

N° S.Sociale : Ou E101/e111 :

Nationalité : N° carte de séjour :



PHOTO

ET

L'association Sauve qui peut le court métrage, 6 place Michel de l'Hospital, 63058 Clermont Ferrand représentée par Éric Roux agissant en qualité de Président.

Il a été convenu ce qui suit :

L'association prend acte que la personne désignée ci-après s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial (avis du CES du 24/02/1993).

A ce titre l'association s'engage à respecter les droits du bénévole à savoir :

- l'activité bénévole est librement choisie.
- le bénévole ne peut être soumis à aucune subordination juridique, à aucune instruction ou ordre impératif et ne peut être sanctionné.
- le bénévole assure sa mission suivant sa disponibilité dans le cadre des horaires librement choisis en commun avec l'association.
- le bénévole est toujours libre d'interrompre à tout moment sa collaboration.
- la mission du bénévole s'inscrit dans le cadre de l'organisation du 43e festival du court métrage et du 36e marché du film qui a lieu du **29 janv au 6 fév 2021**
- Cette mission est couverte par une assurance responsabilité civile à la charge de l'association.
- Le bénévole, selon les besoins et sa disponibilité, peut exercer sa mission en amont et en aval du festival.
- le bénévole pourra dans le cadre de sa mission bénéficier de l'attribution de chèques repas du bénévole (en application de l'article 12 de la loi 2006-586 du 23 mai 2006 et du décret 2006-1206 du 29 septembre 2006).

L'avantage de cette contribution pour le bénévole, n'est pas assujéti à l'impôt sur le revenu et, pour l'association, est exonéré de charges fiscales et de cotisations sociales.

Ainsi le bénévole s'engage :

- à restituer les chèques restaurants non utilisés à la fin de sa mission.
 - à adhérer à la finalité, à l'éthique de l'association et à **respecter les mesures sanitaires en vigueur**
- A ce titre l'association conserve le droit d'interrompre l'activité et la mission du bénévole, en respectant des délais de prévenance raisonnable.

COMPÉTENCES / APTITUDE

Votre profession ou activité : actif / retraité / demandeur d'emploi / étudiant / sans activité :

Vos études actuelles et expériences :

Permis de conduire oui non N° du permis Date d'obtention :

Langues pratiquées : anglais oui non autres (à préciser)

Disposez-vous d'un Brevet de Secourisme oui non précisez lequel :

VOTRE CHOIX

Avez- vous participé (organisation) au festival : 2018 2019 2020 et quel poste aviez-vous occupé:

Quels types de mission souhaitez vous effectuer parmi ces postes :

- CONTRÔLE ACCÈS / CONTRÔLE MATIN** (accueillir, placer le public dans les salles, veiller au respect des mesures sanitaires..)
- MARCHÉ DU FILM** (accueillir les professionnels, au plateau média RV... parler anglais)
- BOUTIQUE, BILLETTERIE**
- ACCUEIL, CONSIGNE** (accueillir et renseigner le public, les professionnels, les bénévoles...)
- NAVETTE** (conduire les professionnels...)
- ATELIER** (école éphémère de cinéma, installation et accueil **du 25 janvier au 6 février**)
- TROMBINOSCOPE** (photo et logiciels de retouches)
- PRESSE** (mise en page, parler anglais)
- INDIFFÉRENT**

Votre disponibilité durant le festival 2021 :

Seriez-vous volontaire pour être en poste le matin : oui non

Vos suggestions :

L'association sous réserve des postes disponibles respectera votre choix de poste et vos disponibilités.

QUESTIONS FACULTATIVES : Souhaitez-vous héberger un étudiant réalisateur durant le festival oui non
Acceptez-vous de recevoir les informations du festival par mail oui non

Clermont- Ferrand le

Le/La Bénévole ;

Pour l'association, le Président, Éric Roux